

MATERIEL

- SALLE :** Une salle de 20 à 24 aires de jeu règlementaires ou deux salles
Proches regroupant de 20 à 24 aires de jeu (**selon directives du JA principal**)
- TABLES :** 20 à 24 Tables de même couleur
20 à 24 Filets + rechanges
- ARBITRAGE :** 20 à 24 Marqueurs en bon état
20 à 24 Tables d'arbitrage
40 à 48 corbeilles
20 à 24 chaises pour Arbitres
Tables et chaises pour juge arbitrage
- SEPARATIONS :** 350 mètres de séparations
40 à 48 chaises pour conseillers
- DIVERS :** SONORISATION Obligatoire et prises électriques pour Table JA
PANNEAU d'affichage
Un PODIUM
Programme personnalisé pour chaque compétiteur
ECLAIRAGE 500 Lux préconisé sans faux jours
Les balles seront fournies par la Ligue.

HUMAIN et FINANCIER

- ARBITRAGE :** Aucun arbitre pris en charge par la Ligue, les joueurs s'auto arbitreront
1 JA3 principal + 3 JA2 (+ 1 JA2 si 2 salles) nommés et pris en charge par ligue.
- Prestations :**
50€ / journée JA principal, 30€ par adjoint + panier repas
Les repas Juges – arbitre devront être facturés à prix coûtants pour une valeur maximum de 8€ et pour une qualité et quantité justifiée
Une indemnité liée au montage/démontage de 8€ par table sera versée à l'organisateur par la Ligue
Aucun remboursement de la Ligue pour frais administratifs (Téléphone, timbres, feuilles de matches, photocopies, divers

Le JA principal devra gérer la facture d'organisation, joindre les NDF de la table des juges arbitres ainsi que la feuille d'émargement des arbitres, le tout à envoyer à la Ligue pour remboursements

BUFFET-BUVETTE : La ou les salles doivent impérativement être pourvues de buffets - buvettes suffisamment approvisionnés à un prix raisonnable

OBLIGATIONS : **Gestion de la compétition obligatoirement sur SPIDD, les remontées de fichiers seront impérativement réalisées dans les deux jours suivants l'épreuve.**

REMBOURSEMENT LIGUE

Seules les notes de frais remplies fournies par la ligue seront traitées. La feuille d'émargement signée des juges arbitres et adjoints est exigée. Le dossier financier est à retourner dans le mois suivant la compétition pour un remboursement effectif.